



Le 22 juin 2015

DECLARATION COMMUNE (LUE AU COMITE TECHNIQUE MINISTERIEL DU 2 JUILLET PAR FO PREFECTURES)

Le personnel a eu connaissance de la fermeture de la sous-préfecture de Fontainebleau en 2016 par un article de presse paru dans le Parisien et une annonce sur la radio locale le vendredi 12 juin 2015.

N'ayant eu aucune communication préalable du corps préfectoral, nous ressentons une réelle **colère**, un sentiment de **trahison** et d'**abandon**.

Nous avons toujours respecté notre devoir de **loyauté**, avons toujours assumé nos missions, dans le respect de la Charte Marianne, avec une exigence de qualité et d'efficience pour un service public de proximité. Nous nous sommes toujours adaptés aux nombreuses restructurations internes, aux changements réglementaires constants, nous avons accepté d'être polyvalents, et c'est par la presse que l'on apprend non seulement la fermeture de la structure mais également le départ en retraite de la sous-préfète et son remplacement.

Depuis des années, face à la menace de la fermeture de la sous-préfecture, le corps préfectoral nous a toujours rassurés et a démenti les rumeurs de fermeture, décourageant encore aujourd'hui les souhaits de mobilité de certains agents.

Depuis la parution des articles de presse sur l'avenir de la sous-préfecture, nous n'avons eu aucune communication de la part du Préfet ou du secrétaire général du département. Nous avons le sentiment d'être les derniers informés, d'être **méprisés** tant à titre personnel que professionnel.

Un diagnostic a été demandé au préfet de Département dans le cadre de la réorganisation des services de l'Etat. A aucun moment nous n'avons été associés, consultés, informés. Il s'agit de notre avenir, de l'avenir d'un arrondissement que nous connaissons et que nous servons depuis sa réouverture en 1990. Or, nous avons été exclus de tout. Il serait temps que les agents des préfectures soient mieux considérés ainsi que le travail et que leurs connaissances du terrain soient utilisées dans la réflexion sur les nécessaires réorganisations des services de l'Etat.

Cette situation a **définitivement rompu la confiance** qui doit, en principe, animer les relations entre les agents et leur hiérarchie.

Demandes :

- Nous revendiquons le maintien de la sous-préfecture dont le service rendu aux usagers et aux collectivités locales est avéré
- Nous sollicitons un entretien avec le Préfet de région avant le 10 juillet 2015

Voilà comment on ferme la sous-préfecture de Fontainebleau !!!



Syndicat National FO des Personnels de Préfecture - BP 646-08 - 75367 PARIS CEDEX 08

☎ 01-40-07-62-91 (ou 92 ou 93) ✉ fo-prefectures@interieur.gouv.fr 📱 <http://www.fo-prefectures.com>

